

Comment évaluer et prévenir le risque radon ?

🏠 Environnement intérieur

La pénétration du radon dans les bâtiments résulte de paramètres environnementaux (concentration dans le sol, perméabilité et humidité du sol...) mais aussi des caractéristiques propres au bâtiment (procédé de construction, système de ventilation...) ainsi que des habitudes de vie de ses occupants en matière d'aération.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes et du Var sont exposés au radon.

Comment évaluer le risque ? Quelle est la réglementation en vigueur concernant le radon ? Comment réduire son exposition ? Quelles actions de prévention et correctives mettre en œuvre ?

Pour répondre à toutes ces interrogations, le CRES organise le webinaire « **Comment évaluer et prévenir le risque radon ?** »

- **les 10 novembre et 9 décembre 2022, de 12h à 13h**
- avec les interventions de **Dimitri Galigné, ingénieur d'études sanitaires de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur**
- et **d'Eric Pourtain, directeur-adjoint, responsable du pôle risques technologiques du Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (Cyprès)** afin de présenter son action auprès des collectivités.

À la suite de leurs présentations, les intervenants répondront en direct aux questions des internautes.

Ce webinaire, destiné aux élus et ingénieurs des collectivités et aux professionnels de la santé, de l'environnement et du social est proposé dans le cadre du PRSE 3 et financé par l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

🔗 Mise à jour de cette page :
10/12/2022

🏢 **Type d'évènement**
Conférence,
webinaire

Date
jeudi 10 novembre
2022 de 12:00 à
13:00
vendredi 9
décembre 2022 à
partir de 12:00

👤 **Publics :**
Professionnels
Élus

🔗 **Lien externe**
<http://www.cres-paca.org/a/1293/comment-evaluer-et-prevenir-le-risque-radon-un-...>

Personne contact
CRES PACA

👤 **Organisateur**

- CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur